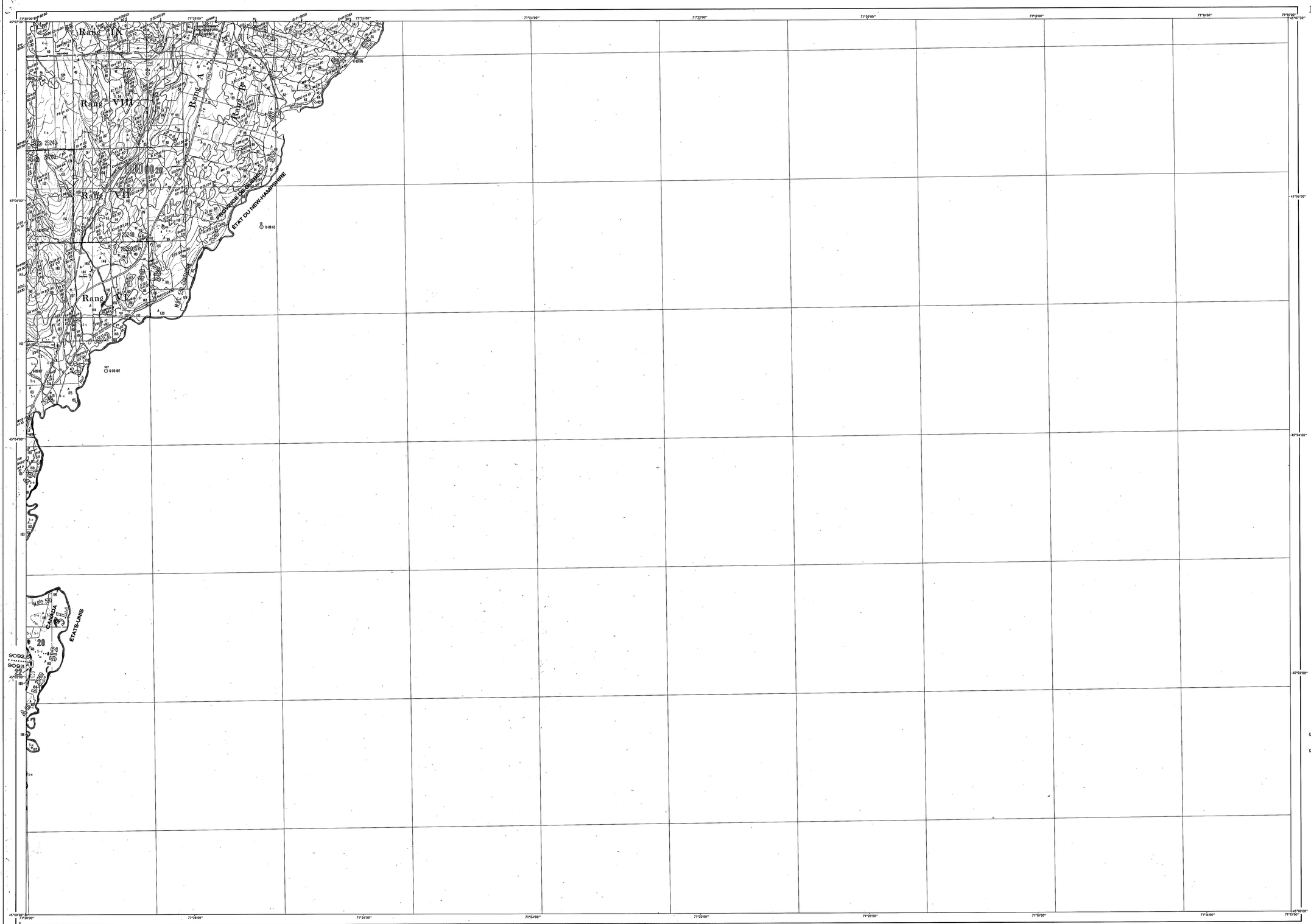

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, privée, non-privée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de ténure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R	
— — — — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)	
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — — — à pin rouge	R (Pr)	
— — — — à pin gris	R (Pg)	
— — — — à thuya (cèdre)	R (Th)	
— — — — à mélèze	R (Me)	
— — — — à mélèze (plantation)	R p	
Pinède	P	
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	P (E)	
— — — — à thuya (cèdre)	P (Th)	
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)	
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)	
— — — — à pin rouge	P (Pr)	
— — — — à pin gris	P (Pg)	
— — — — à pruche	P (Pr)	
— — — — à sapin (plantation de sapin baumier)	P (B)	
— — — — (plantation de sapin baumier)	P (B) p	
Pinède à pin blanc	Pb	
— — — — — avec pin rouge	Pb(Pr)	
— — — — — où le rouge(Pr) occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pb(Pr)	
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)	
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— — — — — avec mélèze	Pb(Me)	
— — — — — avec pin rouge	Pb(Pr)	
— — — — — avec pruche	Pb (Pr)	
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (E)	
— — — — — (plantation)	Pb p	
Pinède à pin rouge	Pr	
— — — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)	
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)	
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — — — — avec mélèze	Pr (Me)	
— — — — — avec pin blanc	Pr (Pb)	
— — — — — avec pruche	Pr (Pr)	
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (E)	
— — — — — (plantation)	Pr p	
Pinède à pin gris	Pg	
— — — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)	
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)	
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)	
— — — — — avec mélèze	Pg(Me)	
— — — — — avec pin rouge	Pg(Pr)	
— — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg(Pb)	
— — — — — avec pruche	Pg (Pr)	
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (E)	
— — — — — (plantation)	Pg p	
Cédrière	C	
— — — — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)	
— — — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— — — — — à mélèze	C (Me)	
— — — — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)	
— — — — — à pin rouge	C (Pr)	
— — — — — à pin gris	C (Pg)	
— — — — — à pruche	C (Pr)	
— — — — — à sapin et/ou épinette blanche	C (E)	
— — — — — (plantation de thuya)	C(C) p	
Pruchenie	Pr	
— — — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)	
— — — — — à thuya (cèdre)	Pr (C)	
— — — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — — — — à mélèze	Pr(Me)	
— — — — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(Pb)	
— — — — — à pin rouge	Pr(Pr)	
— — — — — à pin gris	Pr(Pg)	
— — — — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (E)	
— — — — — (plantation)	Pr(Pr) p	
Mélèzin	Me	
— — — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me(Me)	
— — — — — à thuya (cèdre)	Me (C)	
— — — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)	
— — — — — à pin blanc et/ou pin rouge	Me(Pb)	
— — — — — à pin rouge	Me(Pr)	
— — — — — à pin gris	Me(Pg)	
— — — — — à pruche	Me(Pr)	
— — — — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (E)	
— — — — — (plantation de mélèze japonais)	Me(J) p	
— — — — — (plantation de mélèze européen)	Me(L) p	
— — — — — (plantation de mélèze laricin)	Me(L) p	

TYPE DE COUVERT

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)		
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)(R)
— — — — — avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)(R)
— — — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(R)
— — — — — avec résineux	F(R)	F(R) (R)
— — — — — avec sapin	F(E)	F(E) (R)
Bouleau à bouteau blanc avec sapin	BB(E)	BB(E)(R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)(R)
— — — — — avec pin gris	BB(Pg)	BB(Pg)(R)
— — — — — avec pin blanc	BB(Pb)	BB(Pb)(R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)(R)
— — — — — avec résineux	BB(R)	BB(R) (R)
Bouleau à bouteau jaune avec résineux	BJ(R)	BJ(R) (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)(R)
— — — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(R)
Peuplement mixte sapin — avec pin rouge	P(E)	P(E) (R)
— — — — avec pin gris	P(E)(Pg)	P(E)(R)(R)
— — — — avec pin blanc	P(E)(Pb)	P(E)(R)(R)
— — — — avec pin rouge	P(E)(Pr)	P(E)(R)(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	P(E)(E)	P(E)(R)(R)
— — — — avec résineux	P(E)(R)	P(E)(R)(R)
Épinette rouge résineuse	E(R)	E(R)(R)
Épinette résineuse	E(R)	E(R)(R)
Mélangée de résineux tolérants	M(R)	M(R)(R)
— sur station humide	M(R)(F)	M(R)(R)(F)
FEUILLUS (groupements)		
Feuillus	F	
— — — d'essences tolérantes	F(R)	
— — — d'essences tolérantes	F(R)	
— — — sur station humide	F(R)	
— — — (plantation)	F p	
Bouleau à papier blanc et/ou bouleau gris	Bp	
— à bouleaux jaunes	Bj	
Peuplier	Pe	
Érablière rouge	Er	
Érablières	Ef	
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ef Bb	
— — — à bouleaux jaunes	Ef Bj	
— — — à peupliers	Ef Pe	
— — — à pins blancs	Ef Pb	
— — — à feuillus d'essences tolérantes	Ef F	
Plantation d'érable à sucre	Ef Sp	
— — — de bouleau jaune	Pe J	
— — — de peuplier	Pe U	
— — — de peuplier hybride	Pe H	
— — — de frêne d'amérique	Fr Am	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ad
Dénudé et semi-dénudé humide	Ah
Aulnaie	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, utilité, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	Cp
Coupe partielle en damier	Cd
Coupe partielle par bande	Cb
Coupe partielle plus épidémie légère	Cé
Chablis partiel	Ch
Épidémie légère	Ef
Brûlis partiel	Br p

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	O1
Chablis	O2
Chablis total	O3
Épidémie sévère	O5
Friche	O6
Plantation	O7

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	31-40 "	90-30 "	30-90 "
50 "	41-60 "	990-30 "	30-990 "
70 "	61-80 "	100-30 "	30-100 "
90 "	81-100 "	100-50 "	50-100 "
120 "	101 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT RÉSIENNE

Je (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges certaines de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges vit plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Inaccessible	Impossible à estimer	n

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C2 (p 30 m G) — définition, — classe de pente, — classes d'âge, — perturbation, — origine, — classe de hauteur, — classes de densité, — sous groupe d'essences, — groupement d'essences

R C5 o16 D1 — classe de pente, — classes d'âge, — année de l'origine, — origine, — classe de hauteur, — classe de densité, — type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: / Année de publication: / Année de révision:

CARTO. FORESTIÈRE ÉXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: POULIN-TÉRIAULT INC. / SIGNATURE:

CARTO. FORESTIÈRE ÉXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	5
Unité de gestion	51
Unité d'aménagement	1
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	00
Concessionnaire ou autres	20*
Bassin hydrographique	20402
Bassin primaire	1
Bassin secondaire	1
Unité de gestion privée	512
Municipalité	25260*
Division de recensement	1
Municipalité	1
Cadastre	
Parcelle	9093*
Région écologique	4a*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 530 COATICOOK

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

INCLINAISON / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	20m	17m	15m	7m	4m	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

Divisions territoriales en date du : 1/11/89
Déclinaison magnétique 17° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21 E 5	21 E 6	21 E 7	
S. E.	S. O.	S. E.	S. O.
N. E.	N. O.	N. E.	N. O.
21 E 4	21 E 3	21 E 2	
S. E.	S. O.	S. E.	S. O.
N. E.	N. O.	N. E.	N. O.

21 E/3 S. O.